

A GROVER



PRIX DE L'ABONNEMENT:

blanc et couleur, à partir mêtre — en uni, rayé, qua-qual.-et-2006 nuances diff.) tir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50

G. Henneberg, Zurich.

BULLE

Place du Marché

an petit bétail.

es fabriques. [59

liquidation

cture du dépôt de ma-e et accesoires. es jeudis, de midi à 2 heu-à Bulle. P. Brunisholz.

e et à la main, gras, mi-gras maigre. [118 e Auguste Barras, e au petit bétail, Bulle.

mouchoir de laine l'Ecu, à Bulle, mardi soir, ger à l'adresse que le bu-iquera. [106

ne bien connue nanchon à l'Ecu, mardi rapporter immédiatement al. [10]

ENDRE

endre:

mettre :

oner:

DUER

ouer:

LE

sort, chez Ch. Knubel,

e située au dessus de le res. is Scynoz, à Morlon. [109]

III UUI U.

***Cant bien achalandé.
les Widmann, rue du Sim[88]

ent de 3 belles pièces tas, buanderie, situé at Entrée à volonté.

LON, à l'Ecu, Bulle. [76

la laiterie, un appartees, cuisine, bûcher, cave
On y joindrait une écurie
ge. Entrée à volonté.
ph GEISENHOFF. [85]

meublée ou non meublée, S'adresser à Mme Vve Bulle. [111

OCOLAT

Universel

COCKED DECEMBER ss-Staufer

ent sans rival pour bjets cassés, soit verre, o de table et de cuisine, tal, corne, bois, papier, tc., etc.

tc., etc. de 65 cent. et 1 fr. district : Imprimerie de

nz, imprimeur-éditeur-

HERIN

personne

1.50 1.50 2.20 -.85

>-.85 > 16.65 > 1.90 >-.85 > 3.15 r retour.

6.55 14.85 11.60 20.50 77.50 23.65 4.85 67.50 [184

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 450 » 6 mois, » 2 50 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

Ons'abonne à tous les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue Nº 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le cantor, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne on son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent france de

BULLE, le 20 février 1893.

Comme un de nos amis nous le télégraphiait dimanche soir, la joie est grande dans le Tessin parmi les radicaux. Ils ont raison et ils peuvent être fiers du succès remporté. Il y a six ans, les élections pro-duisaient régulièrement six mille voix de majorité au parti conservateur; de six ans avoir gagné plus de mille voix par année, pour un beau résultat, c'est un beau résultat, comme dit le Gascon. Honneur aux Tessinois!

La Liberté, elle, est triste! « Une douloureuse pouvelle nous arrive de Bellinzone », s'écrie-t-elle.

Nous prenons part à sa douleur qui s'explique fort

bien; la politique tessinoise a un écho sérieux dans notre canton; seulement, malheureusement, il faut du temps pour que la répercussion se produise. Il y a chez le Tessinois un ressort, une énergie qui ne man-que que trop chez nous; une entente entre les diffé-rentes fractions de l'opposition qui nous fait défaut, tout le monde le sait, tout le monde le dit. Eh bien, alors pourquoi tout le monde n'a-t-il pas l'intelli-gence, la sagesse de se mettre courageusement à l'œuvre, sans arrière-pensée, sans mesquine rancune? Décidons-nous donc à nous tessiniser si nous ne voulons pas nous voir panamiser!

La commission s'est séparée sans avoir pris une décision sur l'entrée en matière. Elle se réunira de nouveau plus tard, de sorte que le projet ne pourra être soumis aux Chambres que dans la session du mois de juin ou encore plus tard.

La zone franche. — Dans une réunion de la Société d'agriculture de la Haute-Savoie, M. Duval, député, a prononcé un discours de 2 ½ heures sur la question de la zone franche. Il a conclu pour le maintien de celle-ci, espérant que le Conseil fédéral fera quelque chose dans ce sens, la zone étant aussi indispensable à Genève que Genève indispensable à la zone. Ce discours a produit une grande impres-

Tir fédéral. — Quatre villes se disputent l'hon-neur d'organiser le prochain tir fédéral de 1895. Ce sont : Neuchâtel et Chaux-de-Fonds, puis Zurich et Winterthour. Une grande assemblée populaire a été décidée à Zurich; on y discutera la question de savoir si la priorité doit être abandonnée à Winter-

Question monétaire. - Dans la prochaine session de l'Assemblée fédérale, M. le conseiller national Joos présentera sa motion tendant à la dénonciation de la convention monétaire pour le 1er janvier 1894, et à l'adoption d'un étalon d'or pour la Suisse.

On écrit de Berne à la Revue :

« Le bruit court ici que le fameux Hoffman, dit baron Courtier, l'ancien ouvrier verrier de Bohême, si bien reçu et si mal congédié, serait actuellement en Russie, où il aurait monté une fabrique de poudre sans fumée. Tout est possible avec ce personnage et on ne saurait s'étonner de rien, puisqu'on affirme de la façon la plus positive qu'il aurait signalé, bien avant qu'ils aboutissent à un conflit, les griefs des ouvriers et ceux des directeurs des fabriques d'armes à Barne et de musitions à Thoune. mes à Berne et de munitions à Thoune.

Chemins de fer. — Les recettes de nos lignes de chemins de fer devaient être mauvaises en janvier

1893, comparativement à celles de janvier 1892, mois pendant lequel de gros approvisionnements avaient été faits en vue de l'échéance des traités de Le Gothard, le Central, l'Union et le Nord-E t ac-

cusent des diminutions de recettes. Pour le Jura-Simplon seul, la différence en moins est de 320,852 fr.

Grutli. — La date de la fête fédérale du Grutli a été fixée au 14, 15, 16 et 17 juillet prochain.

Nouvelles industries. - On lit dans l'Artisan :

Parmi les industries nouvelles dont on propose

l'introduction, nous citerons : 1° La fabrication de la grosse horlogerie. Les horloges de Morez (Jura) doivent être conduites par chars jusqu'à la ligne de Pontarlier-Dijon, de plus payer 50 à 60 fr. de droit d'entrée.

2º La fabrication de semelles en aluminium. Il y a lovgtemps que l'on emploie l'étain entre deux cuirs, comme garantie contre l'humidité, mais si l'on veut des souliers imperméables et presque inusables, qu'on essaye, comme patin, une semelle d'aluminium de 3 à 5 mm. d'épaisseur, même chose au talon, le

tout assujetti par deux rangs de bonnes vis à têtes rondes qui empêchent les glissades.

3º La fabrication des pipes en bois. Tout tronc d'arbre est excellent pour cela, hêtre, noyer, poirier, cerisier, épine, chêne, etc. M. Jolliet, de Bulle, le célèbre fabricant des pipes cul de fer ne pourrait-il pas dévalences sa fabrication et conferie pourrait-il pas développer sa fabrication et confectionner aussi la pipe de Besançon et la pipe anglaise? Il aurait

certainement du succès.

4º On a aussi proposé la fabrication des pipes en porcelaine peinte; il faudrait faire venir de Chine la matière première, puis, autre grave inconvénient, ces pipes nous semblent hors de mode.

Sous ce dernier rapport, nous ne sommes pas du tout d'accord avec le correspondant de l'Artisan. Ce n'est pas qu'en Chine qu'on trouve du kaolin — la matière première de la porcelaine — et si la pipe de porcelaine actuelle passe de mode, c'est qu'on s'est borne à reproduire toujours et toujours les mêmes

NOUVELLES DE LA SUISSE

- Charles and the control of the con

Monopole des allumettes. — La commission du Conseil national pour le monopole des allumettes a adopté la proposition suivante :

« Le Conseil fédéral est invité à faire une enquête et à présenter un rapport : 1° sur les mesures pri-ses par les gouvernements d'Allemagne et d'Autriche pour protéger les ouvriers travaillant à la fabri-cation des allumettes contre les maladies du phos-phore jaune et sur les résultats de ces mesures; 2º sur les conséquences au point de vue de la santé de l'ouvrier de l'introduction des allumettes suédoises en Danemark. >

FEUILLETON DE LA GRUYERE 96

PETITE MERE

PAR

ÉMILE RICHEBOURG

II Rencontres.

Albert Dumoulin traversait le boulevard des Capucines, sortant de la rue Caumartin. Un jeune homme qui le voyait Venir de loin marcha avec empressement à sa rencontre et lui tendit la main.

Ah! c'est vous, de Lianne, je ne m'attendais pas à vous

rencontrer.

— Un hasard, mon cher; je n'al rien à faire aujourd'hui et... je flâne. Mais parlons des choses qui vous intéressent; je vois à votre figure que vous n'avez pas encore une bonne nouvelle à l'apprendre.

vois à votre figure que vous n'avez pas encore une bonno avelle à m'apprendre.

— Hélas! toujours rien; et chaque heure qui s'écoule augmente mes augoisses.

— Je le comprends.

— Je ne vis plus, de Lianne, toutes les fureurs sont déchaînées en moi et il me semble que je deviens fou. Tenez, si, à ce moment, un passant, quel qu'il soit, me regardait de travers, dans l'état de surexcitation où je suis, je serais capable de lui sauter à la gorge.

— De grâce, mon ami, calmez-vous.

— Ah! les misérables, les misérables! Mais qui donc me les livrera?

André de Lianne avait pris le bras du lieutenant.

— D'où venez-vous? Ini demanda-t-il.

— De la rue de la Bienfaisance. Aller là et courir à la préfecture de police, voilà à quoi j'emploie mon temps.

— Les agents de la sûreté out-ils découvert une piste?

— Rien, rien, de Lianne; Berthe et Suzanne sont introuvables.

— Les agents de la sûreté out-ils découvert une piste?

— Rien, rien, de Lianne; Berthe et Suzanne sont introuvables.

— En vérité, c'est étrange!

— Ce que je souffre, vous le comprenez, n'est-ce pas? Oh! penser que Berthe, cette jeune filie que j'aime de toutes les forces de mon âme, a pu être souillée par un infâme, c'est horrible, c'est horrible!

— Albert, n'ayez pas cette pensée.

— Elle est la, répliqua l'officier en se frappant le front, et n'en peut sortir. Et c'est dans une pareille situation d'esprit, quand j'ai la mort dans l'âme, que je suis obligé de consoler le grand'père, un vieillard, qui est arrivé avant-hier de son village. Le malheureux ne savait rien; mais la concierge n'a pas cru devoir lui cacher la vérité. Quel coup terrible! Sa fille lui avait écrit qu'elle était sans ressources et il lui apportait quatre cents francs, qu'il m'a montrés en pleurant. Ah! c'est affreux! Il s'est installé dans le logement de ses enfants; il est là comme une âme en peine ou un échappé de Charenton, restant assis des heures entières, les yeux fixés sur la porte. Il pleure, il gémit et il attend.

— Tout cela est bien triste.

— Tout cela est bien triste.

— Tout cela, de Lianne, est à dégoûter de la vie.

— Elle n'a pas, heureusement, que des côtés mauvais.

— Je n'y vois plus que des choses horribles.

— Albert, qu'avez-vous dit au vieillard pour essayer de le consoler?

— Qu'il ne perde pas l'espoir.

consoler?

— Qu'il ne perde pas l'espoir.

— En bien, mon ami, laissez-moi vous dire à mon tour de ne perdre ni votre courage ni l'espoir.

— Ah! de Lianne, si je n'avais plus d'espoir, je n'aurais plus qu'à me brûler la cervelle.

— Vous n'en êtes pas là, Dieu merci.

Tout en causant et en marchant lentement, les deux amis étaient arrivés au boulevard des Italiens.

Soudain le lieutenant tressaillit violemment. Le regard enflaumé, serrant le bras de son compagnon:

— Regardez, dit-il d'une voix étranglée, regardez!

— Quoi?

— Cette femme qui passe devant nous et qui vient de sortir de cette boutique de parfumerie.

— Ah! oui. Eh bien?

— Vous qui connaissez tout le monde à Paris, connaissezvous cette femme?

— Je crois la connaître; mais oui, je ne me trompe pas, c'est bien elle, Rose Guérin, qu'on a surnommée Pivoine.

— Pivoine! Ah! moi aussi, je la reconnais maintenant!

— Il y a une dizaine d'années, c'était une des plus belles filles de Paris et elle comptait ses adorateurs par douzaines; pour elle, c'était le bon temps, elle faisait fureur. Quelle viveuse c'était! Mais tout passe, l'âge vient, la beauté s'en va, on se précipite vers une nouvelle étoite. Aujourd'hui, Pivoine, passablement décatie, demande aux produits du parfumeur de réparer des ans l'irréparable outrage et, maquillée, on ne la voit plus guère qu'à l'Eden et aux Folies-Bergère.

— De Lianne, savez-vous où elle demeure?

— Ma foi non, et je ne désire point le savoir, n'ayant nullement envie de lui faire une visite.

— Moi, de Lianne, j'ai une visite à lui faire, une visite qui ne lui sera pas agréable.

— Hein, que signifie?...

— Cette femme, mon ami, est la misérable qui a enlevé Berthe.

— Est-ce possible? Albert, ne vous trompez-vous point?

- Cette Iemme, mon am, cor Berthe.

- Est-ce possible? Albert, ne vous trompez-vous point?

- Me tromper! oh! non... Je ne reconnais pas seulement sa figure, mais aussi sa robe, qui est la même qu'elle portait ce jour-là.

- S'il en est ainsi, mon cher, suivons-la.

modèles. Qu'on en cherche de nouveaux et il y aurait peut-être, dans la Gruyère, quelque chose à faire de ce côté-là. Le rédacteur de la Gruyère se tient à la disposition des personnes qui désireraient avoir des renseignements sur ce sujet, comme, du reste, pour toutes les nouvelles industries qu'on songerait à établir.

Le Journal de Payerne publie les sages réflexions suivantes:

« Nos idées sont bien nôtres ; nous croyons qu'avec de l'entente, nos partis politiques pourraient agir; nous pensons que, dans le domaine communal, comme au cantonal, les vieilles animosités, les anciennes haines, hélas! trop invétérées, pourraient être oubliées aujourd'hui. Tous sont d'accord pour marcher de l'avant, tous veulent progresser, naturellement avec des moyens différents, tous pourraient quand même se tendre une main lovale.

> Combattons pour nos principes, nous avons raison en le faisant, mais agissons de façon à pouvoir toujours être content d'autrui; il faut savoir rester attaché à ses idées, mais il s'agit de ne pas être exclusif et savoir faire la part du prochain. Autrefois, il était superflu d'en parler; les partis étaient si tran-chés. Aujourd'hui, rien ne les sépare plus; le programme de l'un poursuit le même but que l'autre; les différences sont spécieuses. Auparavant, on pouvait se regarder avec quelque haine; de nos jours, travaillant tous au bien être de la patrie, nous ne pouvons faire autrement que de faire place à toutes

> Il y a un travail social qui s'effectue auquel nous devons tous coopérer; les vieilles dénominations nous viennent de 1830 et de 1848; c'est déjà un âge bien loin derrière nous. Depuis, nous avons marché et nous avons progressé, mais que de choses à accom-plir encore pour en arriver au parfait Etat démocratique. Républicains, nous le sommes tous, apportons dans nos luttes assez de charité et d'amour pour le prochain, pour n'avoir pas à regretter, le lendemain, l'apreté apportée à nos paroles et à nos actes de la

Berne. - La cour d'appel vient de casser le jugement provisoire du président du tribunal de Berne, qui interdisait toutes démarches relatives au transfert à Zurich du siège de la Banque fédérale, tant qu'un jugement ne serait pas rendu.

Appenzell. — Une dépêche d'Appenzell à la Liberté annonce la mort de M. Sturzenegger, landamman d'Appenzell-Extérieur et député de ce canton au Conseil national.

M. Sturzenegger a succombé à une attaque d'apoplexie qui l'a frappé mercredi, à St-Gall. Il était

âgé de 58 ans. D'un extérieur simple, vrai type de montagnard, le député appenzellois s'était élevé aux plus hautes fonctions de son pays par ses talents naturels et par une grande activité.

Au Conseil national, il ne prenait guère souvent la parole, et bien qu'il ne fit pas expressément partie du centre, il votait le plus souvent dans le sens

En religion, il appartenait à la droite du protestantisme, et comme tel, il fut plus ou moins à la tête des éléments conservateurs de son canton.

- Elle pourrait nous faire aller loin; je vais tout simplement la faire arrêter par le premier gardien de la paix que nous rencontrerous.

- L'agent refusera.

- Eh bien, je vais l'arrêter moi-même.

A ce moment et comme Albert voulait s'élancer, quoique retenu par de Lianne, Pivoine, car c'était bien elle, monta dans une voiture, qui partit aussitôt.

- Ah! elle nous échappe! s'écria l'officier.

- Non, non, venez vite, dit de Lianne, entraînant son ami.

ami. Tons deux sautèrent dans une victoria et de Lianne, dési-

gnant au cocher la voiture qui emportait la courtisane, lui dit :

— Suivez!

Pivoine se faisait ramener rue Richer; elle mit pied à ter Avone se taisait rainener de theire, ete mit par a tende devant la maison où elle demeurait, paya le cocher qu'elle avait pris à l'heure et disparut avec le petit paquet de parfumerie qu'elle venait d'acheter.

Les jeunes gens avaient fait arrêter leur voiture à quinze pas de distance.

— Nous la tenons, dit de Lianne.

— Est-ce bien là qu'elle demeure? fit Albert.

Optimeerte rons suit qu'elle demenre, ou non dans

Qu'importe, mon ami; qu'elle demeare ou non dans cette maison, elle y est connue, et, je le répète, nous la te-

nons. — Enfin, je vais donc tavoir... Ah! de Lianne, ce n'est pas le hasard qui m'a fait vous rencontrer sur le boulevard, c'est

la Providence!

— Alors, vive la Providence!

Alors, vive la Providence!
Allons vite chercher le commissaire de police.
Un instant, Albert, ne brusquons rien; il faut d'abord que nous sachions si c'est bien là que demeure Pivoine.
Vous avez raison et je vais...
Vons êtes encore trop pressé; il ne faut pas que nous ayons l'air d'être sur les talons de la dame; vous manquez

Il aida au mouvement pour le rétablissement de la peine de mort et fut au premier rang de ceux qui combattirent le célèbre Schulvogt de 1882.

La droiture et la franchise de cet homme modeste et simple le feront regretter par ses collègues des Chambres.

C'est à coups redoublés que la mort frappe dans les rangs de l'Assemblée fédérale. Les présidents auront une longue oraison funèbre à prononcer dans leur discours d'ouverture de la prochaine session.

- Un agriculteur du village de Schwelbrunn se demandait depuis une huitaine de jours où pouvait bien être son domestique. Celui-ci avait disparu sans laisser la moindre trace. On l'avait cherché partout, mais en vain. Cette disparition mystérieuse était d'autant plus inexplicable que le brave homme était considéré comme un membre de la famille et n'avait pas du tout le goût des aventures. Enfin, vendredi, on eut la clef de l'énigme. Il était survenu un déplorable accident. Une énorme quantité de neige était tombée brusquement du toit et avait surpris le domestique au milieu de ses occupations. Le malheureux avait été assommé et enseveli sous l'amas de neige. Mais le dégel étant survenu, on aperçut bientôt une paire de bottes, puis, après avoir creusé dans la neige, on dégagea le corps tout entier.

Tessin. - Nous avons reçu, dimanche soir, le

télégramme suivant de Lugano :
« Victoire radicale éclatante. Démonstration populaire. Enthousiasme. Splendide discours. 740 voix de majorité. >

Un triple bravo aux Tessinois!

- On évalue à plus de 2 millions le legs de Caccia, en immeubles et objets d'art destinés à la fondation d'un musée artistique à Lugano.

Vaud. - La société de tir les Armes réunies, de Lucens, a fixé la date de son tir d'ouverture aux et 8 mai prochain.

Les plans et autres renseignements parviendront sous peu aux intéressés.

- Le tribunal criminel de Payerne a condamné l'incendiaire Auguste Duruz, selon le préavis du Ministère public, à 15 ans de réclusion, à la privation des droits civiques à la vie et aux frais.

- Dans la nuit du 19 au 20 février, à 2 h., le signal d'alarme éveillait les habitants de Clarens. Deux bâtiments aux Chenalleyres, rière Blonay, flambaient. Le corps de secours s'est rendu sur la place avec son chariot attelé. Un vieillard est resté dans les flammes. Les pompiers de Blonay, aidés des sauveteurs de Clarens, ont travaillé avec zèle et dévouement à éteindre et circonscrire l'incendie, prouvant ainsi les bienfaits de l'entente et de la bonne harmonie en cas de

Neuchâtel. - Un chalet appartenant à la commune de La Sagne s'est effondré sous le poids de la neige, ainsi qu'une maison des Cœudres qui n'était pas habitée pour le moment. Il y a en rase campagne, dans les environs, en moyenne 1m,05 à 1^{m} , 10 de neige ; dans ces conditions, le déblaiement des voies ferrées est très difficile.

Genève. — On a découvert à Bessinges, propriété de M. Tronchin, cinq cents lettres de Voltaire complètement inédites et qui vont être publiées.

de calme, mon cher, et si vous voulez bien, c'est moi qui vais

de came, mon cher, et si vous voutez eien, c'est moi qui vais aller interroger le concierge.

— Eh bien, oui, faites.

De Lianne descendit de voiture, alluma un cigare, sans se presser, et dit:

— Cinq minutes se sont écoulées, c'est assez.

Il marcha vers la maison, entra dans la loge et dit au concierge.

cierge:

- Est-ce bien ici, monsieur, que demeure Mile Rose Gué-

rin.

— Oui, monsieur, c'est ici.

— A quelle heure peut-on lui faire une visite?

— Elle est chez elle en ce moment, elle vient de rentrer.

C'est au quatrième, la porte à droite.

— Je vous remerciε, monsieur; je vais aller prévenir un de mes amis et je reviendrai avec lui tout à l'heure.

— Dame, je ne sais pas si Mlle Guérin n'a pas encore à sortir.

— Dame, je ne sais pas si Mile Guérin n'a pas encore à sortir.

— Dans ce cas, pent-être pourriez-vous la retenir en lui annonçant notre visite?

— Je ferai la commission.

De Lianne revint près d'Albert et lui dit:

— C'est bien là qu'elle demeure; vous ponvez aller chercher le commissaire de police, pendant que moi je resterai ici en faction.

Le lieutenant donna au cocher l'adresse du commissariat et la voiture partit, brûlant le pavé.

La faction d'André ne dura pas moins d'une demi-heure; il la trouva longue. Enfin, la victoria reparut. Albert amenait le commissaire de police qui s'était fait accompagner d'un agent en bourgeois.

— Elle n'est pas sortie, dit de Lianne au magistrat.

— C'est parfait; comme cela, nous ne perdrons pas de temps à l'attendre. Il est inutile, messieurs, que vous veniez avec nous; veuillez donc nous attendre ici.

avec nous ; veuillez donc nous attendre ici. - Est-ce que ce sera long?

L'impératrice d'Autriche a quitté Genève lundi. Elle est partie par le train de midi et dix minutes qui arrive à Fribourg à trois heures quarante.

- Dans la journée de jeudi, une grave explosion, s'est produite aux Eaux-Vives, Nº 87, dans la maison habitée par M. Gros, rentier.

Le soir, vers 6 heures, M. P., cocher, se disposait à entrer dans cette maison, en partie inhabitée, pour y prendre du coke. Il tenait à la main une bougie allumée et il venait à peine d'ouvrir la porte de l'une des chambres qu'une explosion retentit. - M. P. fut couché sur le sol, et quand il se releva, quelques instants plus tard, il était tout couvert de débris de plâtre et de bois, ses sourcils et ses cheveux étaient

Les dégâts sont très importants : au rez-de-chaussée, le plancher et le plafond d'une salle à manger sont détériorés; les liteaux des boiseries arrachés; les meubles en grande partie brisés; les fenêtres ont été arrachées. Au premier étage, les dégâts sont moins graves, mais on a constaté que les portes d'une salle à manger ont été enlevées.

On suppose que l'accident est dû à une fuite de - distributed

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Italie. — Les fêtes du jubilé du pape ont commencé. Affluence énorme en ville. La foule s'est por-tée dans la matinée aux abords du Vatican. Le pape a célébré la messe de son jubilé, selon le programme, en présence de 60,000 personnes. La basilique de St-Pierre était richement décorée. Tous les membres du corps diplomatique de l'ordre de Malte, la noblesse romaine, les envoyés spéciaux des puissances y assistaient. Le pape a été accueilli par une grande et longue ovation quand il est arrivé porté sur la sedia gestatoria avec un imposant cortège de cardinaux, d'évêques, de dignitaires de la cour, d'officiers des gardes pontificaux; il a béni le public agenouillé. Il a célébré sur le maître-autel une messe basse, accompagné de motets de circonstance, et, pendant l'élévation, du son des trompettes historiques d'argent.

Le pape a entonné ensuite à 10 h. 45 le Te Deum, puis est monté en chape et tiare sur la sedia, d'où, placé devant le maître-autel, dominant l'assistance agenouillée, il a donné la bénédiction solennelle avec indulgence plénière. Puis le pape a quitté la basilique au milieu d'acclamations enthousiastes et est rentré à 11 1/2 h. dans ses appartements. A la sortie, une immense foule offrait un spectacle vraiment caractéristique. L'ordre a été parfait ; les troupes italiennes en grande tenue se sont retirées de la place à 12 1/4 h.

Allemagne. — La réunion de l'association d'agriculteurs, convoquée dimanche au Tivoli, à Berlin, a pris les proportions d'une grande manifesta-tion protectionniste. Plus de 4000 personnes n'ont pu trouver place dans la salle. Il a fallu ouvrir les fenêtres pour qu'elles entendissent du dehors les dis-

L'assemblée a voté une résolution disant qu'il faut conserver les bases sur lesquelles reposent les forces économiques du pays. L'agriculture est prête à tous les sacrifices pour donner à l'Empire la puissance mi-

J'espère que les choses iront vite. Monsieur le commissaire, dit de commissaire, dit de Lianne, c'est au qua-

- Monsieur le commissaire, dit de Lianne, c'est au quatrième, la porte à droite.

- Bien, merci.

Le magistrat et l'agent entrèrent dans la maison; et, comme ils ne parlèrent pas au concierge, celui-ci leur cria :

- Messieurs, où allez-vous?

- Chez Mille Guérin, répondit le commissaire.

— Ah! bien, vous pouvez monter.

Von Grossmann s'était montré généreux; il avait payé dix mille francs le service que lui avait rendu sa complice. Pivoine, remise à flot, s'était donné le luxe d'une servante. Ce fut cette fille qui vint ouvrir au commissaire de po-

Que désirent ces messieurs? demanda-t-elle.

- Parier à fille Guerin.
- Qui dois-je annoncer?
- Un commissaire de police.
La servante recula, effarée, puis resta immobile, les bras ballants, écarquillant les yeux.
Le magistrat marcha vers une porte, l'ouvrit et pénétra dans un salon où Pivoine reposait, paresseusement étendue sur un canapé.
A la vue de cet inconnu, qui pénétrait chez elle avec enter-

sur un canape.

A la vue de cet inconnu, qui pénétrait chez elle avec autorité, elle se leva vivement, surprise, inquiète, le regard inter-

rogateur.

— Mademoiselle Rose Guérin, dit gravement le magistrat,

je suis commissaire de police.

Elle tressaillit, pâlit et balbutia:

Mais, monsieur... Je ne comprends pas. Que me voulez-

- mais, monstear... o a composition of the state of the s

litaire nécessaire au dement le plus sûr de périté de l'agricult menacés par les né conclusion de nouve séquence, l'assemblé fuser son approbation droits et de tenir co

Avant de se sép dresser un télégram - Le richissime de la maison Bleich che après midi à 11/

CANTON

Nécrologie. railles de Mme Caste conseiller d'Etat so âgée de 83 ans. Ce mémorable de l'hist

Jubilé épisco 18 courant pour R laires de Léon XIII Chauffat, ancien secr

Exposition fe Berne, en 1893 les commissaires car termédiaires entre l commission générale MM. Berset, A., térieur, pour la par forestier, à Fribourg thoud, Alfred, à Mo

CHRONI

Porcs. - Le Jou lement les porcs de à 60 fr. la paire; Paire.

VA

Un ami de la Gr Veut bien nous co curieux, que nous so ceux de nos lecteurs lecteurs, — qui s'in de la patrie.

C'est une vieille b Fribourg en Suisse, en 1731, et qui est

ordonnance pour la Sur la première p triche est écartelé s ^{Sino}ple — d'après le de deux écussons de divers, soutiennent couronne du saint E

tant sur le baldaqui En tête de cette l < Seigneur Ballif

> Par ordre souve fevrier 1731, ce pres tes les années le din Commune, pour la au chatteau de Wui

Puis vient ensuite Pression, avec en-tê nées de fleurs et de aigle; les majuscule rieures aussi. Malhe Page manque, ce que que nous sommes of

Nous l'avoier, pet Republique de Fremarqué avec un mandats et deffences et peche n'auroient causes avons trouvé une fois et toujours

passé : sçavoir Concernant les B

Il leurs serat po dés la moisson finie, mais dés lors ditte c ie a quitté Genève in de midi et dix mirois heures quarante. une grave explosion, , Nº 87, dans la mai-

, cocher, se disposait artie inhabitée, pour à la main une bougie vrir la porte de l'une retentit. - M. P. fut releva, quelques incouvert de débris de t ses cheveux étaient

its : au rez-de-chausd'une salle à manger s boiseries arrachés; isés; les fenêtres ont ge, les dégâts sont que les portes d'une

est dû à une fuite de

ÉTRANGER

lé du pape ont com-. La foule s'est por-du Vatican. Le pape selon le programme, nes. La basilique de e. Tous les membres de Malte, la noblesse s puissances y assisr une grande et lonporté sur la sedia ortège de cardinaux, cour, d'officiers des public agenouillé. Il messe basse, accomet, pendant l'éléva-

riques d'argent.
0 h. 45 le *Te Deum*,
e sur la sedia, d'où,
ominant l'assistance tion solennelle avec e a quitté la basilienthousiastes et est ements. A la sortie, ectacle vraiment caait; les troupes itaretirées de la place

de l'association d'ae au Tivoli, à Bergrande manifesta-00 personnes n'ont Il a fallu ouvrir les it du dehors les dis-

on disant qu'il faut reposent les forces ure est prête à tous ire la puissance mi-

e Lianne, c'est au qua-

ns la maison; et, comme i-ci leur cria :

néreux; il avait payé vait rendu sa complice. le luxe d'une servante, au commissaire de po-

mmissaire.

esta immobile, les bras

rte, l'ouvrit et pénétra

it chez elle avec auto-uiète, le regard inter-

avement le magistrat,

ls pas. Que me voulez-

une fille que vous êtes ienfaisance, dimanche une voiture et qui, de-est cette jeune fille? (A suivre.)

litaire nécessaire au maintien de la paix; mais le fondement le plus sûr de la grandeur du pays est la prospérité de l'agriculture. Les intérêts agricoles sont menacés par les négociations ouvertes en vue de la conclusion de nouveaux traités de commerce. En conséquence, l'assemblée demande au Reichstag de re-fuser son approbation à de nouvelles réductions de droits et de tenir compte des intérêts de l'agricul-

Avant de se séparer, l'assemblée a décidé d'a-dresser un télégramme à l'empereur.

Le richissime banquier juif Bleichröder, chef de la maison Bleichröder, à Berlin, est mort dimanche après midi à 11/2 h.

CANTON DE FRIBOURG

Nécrologie. — Vendredi ont eu lieu les funé-railles de Mme Castella, veuve de M. André Castella, conseiller d'Etat sous le régime de 1848. Elle était âgée de 83 ans. Ce deuil nous rappelle une époque mémorable de l'histoire du canton de Fribourg.

Jubilé épiscopal. — Mgr Deruaz est parti le 13 courant pour Rome pour assister aux fêtes jubi-laires de Léon XIII. Il est accompagné de M. l'abbé Chauffat, ancien secrétaire du cardinal Mermillod.

Exposition fédérale d'agriculture, à Berne, en 1893. — Le Conseil d'Etat a désigné les commissaires cantonaux suivants pour servir d'intermédiaires entre les exposants fribourgeois et la commission générale d'agriculture :

MM. Borset, A., secrétaire à la Direction de l'in-térieur, pour la partie agricole; Weck, I., inspecteur forestier, à Fribourg, pour la partie forestière; Bor-thoud, Alfred, à Morat, pour la partie piscicole.

CHRONIOUE AGRICOLE

Porcs. — Le Journal d'agriculture dit qu'actuel-lement les porcs de 6 à 7 semaines se vendent de 55 à 60 fr. la paire; ceux de 3 mois, de 80 à 90 fr. la Paire.

VARIETES

Un ami de la Gruyère et de ses vieux souvenirs Veut bien nous communiquer un document très curieux, que nous sommes heureux de transmettre à cenx de nos lecteurs, — au fond, ce sont tous nos lecteurs, — qui s'intéressent aux antiques souvenirs de la patrie.

C'est une vieille brochure de 8 pages, imprimée à Fribourg en Suisse, chez Innocent Theodoric Hautt, en 1731, et qui est intitulée : Reglement et nouvelle ^{ord}onnance pour la chasse et peche du 20 fevrier 1731.

Sur la première page, l'aigle à double tête d'Au-triche est écartelé sur un fond — indiqué à faux de ^{8ino}ple — d'après les règles héraldiques — au-dessus de deux écussons de Fribourg. Deux lions, de genre divers, soutiennent tout l'écusson, que domine la couronne du saint Empire; au fond, à droite, ressortant sur le baldaquin, la Sphère crossée. En tête de cette brochure, on lit, écrit à la main :

 Seigneur Ballif d'Everdes et Wuippens.
 Par ordre souverain d'un Mandat émané du 20^{mo} fevrier 1731, ce present reglement se devra lire touttes les années le dimanche avant le Carême en plaine Commune, pour la conduitte d'un chaqu'un. Donné au chatteau de Wuippens ce 29^{me} mars 1731. >

Puis vient ensuite le texte, d'une très belle im-Pression, avec en-tête de chapitre en arabesques formées de fleurs et de fruits reliés, comme clef, par un algle; les majuscules sont ornées, les marges extéries rieures aussi. Malheureusement, la fin de la septième Page manque, ce qui explique les lignes de points que nous sommes obligés d'intercaler.

Nous l'avoier, petit et grand Conseil de la Ville et Republique de Fribourg sçavoir faisons, qu'ayant remarqué avec un tres grand desplaisir, que nos mandats et deffences reiterées au sujet de la chasse et peche n'auroient jusqu'icy este observées : A ces causes avons trouvé bon et necessaire de faire pour une fois et toujours un reglement plus severe que du Passé : sçavoir

Concernant les Bourgeois secrets soit Privilegiés.

Il leurs serat permis de chasser avec les chiens dés la moisson finie, jusqu'au Careme tant seulement, mais dés lors ditte chasse leur est entiérement defendüe, entendû cependant, qu'un chacqu'un pourra se servir pour tel effet en tems permis de ses propres domestiques, qui sont actuellement dans son service, mais nullement des paisans, cas de contrevention, chaque transgresseur payera 120. livres d'amende irremisible.

LA GRUYÈRE

> La peche et prise d'écrivices leurs est pareillement permise despuis Noël, jusqu'à la S. Luc, avec cette expresse reserve neanmoins, qu'ils n'en feront aucun trafic, mais se pourvoiront tant seulement pour leur besoing domestique : et d'autant que les poissons frayent despuis la S. Luc, jusqu'à Noël, la peche et prise d'écrevices leurs est deffendue sous l'offence de 60. livres. En oultre avons aussi entierement annullé touts billets des particuliers tant pour chasse que peche sous la mesme offençe que dessus.

. Les Bourgeois Communs.

Nous leurs permettons dés le 10. Juillet, jusqu'au Carême de tirer des oiseaux, mais dés la ils s'en abstiendront entiérement, aussi bien que nos bourgeois secrets et privilegiés, et comme la peche, ny la prise d'écrevices ne convient aux sus dits bourgeois communs, l'un, et l'autre leurs est defendû pendant toutte l'année sous 60. Livres d'amende par chacque contre-venant hors la peche avec la ligne en tems permis; qu'ant aux pecheurs de nôtre Ville, ils devront se conformer à nôtre vieil reglement, qui les restraint de ne s'extendre au dela des limites fixeés, et de s'abstenir tres particulièrement de pecher dans celles de la Ville soit Bourguer-Zillen sous la meme offençe que dessus, au reste comme Nous ne voullons Pas, que les predits Bourgeois comuns chassent avec des chiens ny les dressent pour la chasse, l'un, et l'autre leurs est par ainsi tres expressément deffendû sous l'amende de 120. livres.

» Les Paisans et Vilageois.

> Il est defendû pour toutjours à touts paisans et vilageois de chasser avec des chiens, soit au fauve, liévres et autre gibier, ainsi qu'à la fû, nourir, tenir, et dresser des chiens sous l'amende de 120. livres : de meme il leurs est defendû de pecher, prendre écreviçes, oiseaux dans leurs nids, levraux, fants, et chevreux en vie, comme de tirer les oiseaux ou porter fusil en campagne sous l'offençe de 60. livres, à moins qu'ils n'ayent esté commandés à la poursuitte de quelque beste domageable, comme ours et loups.

Ceux qui sont sous la puissence Paternelle, Mater-nelle, ou de celle d'un Tuteur soit Curateur.

» Si l'un ou l'autre d'iceux contrevient à l'un, ou à l'autre des Articles du present reglement, pere, mere, Tuteur, ou Curateur payeront l'offençe encourüe en son nom.

> Cabaretiers et Traitteurs.

> Il leurs est pareillement deffendû (que ce soit en Ville, ou sur le pays) de servir leurs hôtes en tems non permis du Gibier ou volailles, de quel lieu meme qu'ils pourroient l'avoir reçu, et sous quel pretexte, que ce soit, le tout sous peine de payer 60. livres d'amende pour chaque contrevention.

Devoir des Ballifs et Vassaux.

 Nous ordonnons à tous Nos Ballifs et Vassaux que chaqu'un riére sa Jurisdiction constitüe non seulement les Gouverneurs de Village, forrestiers et musseliers pour raporter par leur serment et devoir tous les contrevenants au present Reglement, mais aussi de nommer encor d'autres personnes dignes de foi pour veiller sur les transgresseurs et les accuser par leur serment sans avoir esgard aux personnes, et s'il se trouvoit, que l'un ou l'autre non assermenté, voulu deceler un contrevenant, il devra pas moins estre à croire, moyenant, qu'il souttienne son accûs par serment, et qu'il soit recognû pour Homme de probité, car un homme seul en pareil cas sera à croire, sans estre déclaré, et chaque Raporteur per-çevra la siziéme partie de l'offence encourrue.

» Chiens chassants.

> Il est permis à Tous et un chaqu'un de tuër les chiens chassants en tems deffendû, qu'ils soyent dans les graines, champs ou Bois.

Tems permis à chasser aux Bourgeois et Ressortissants Bernois.

D'autant, que le louable Estat de Berne a deffendû la chasse riére ses Terres jusqu'a la S. Bartholemi, on en usera icy de meme envers leurs Bourgeois et Ressortissants.

» Perdrix.

» Affin qu'elles soient non seulement conservées, mais pour qu'elles se multiplient, Nous deffendons à ce sujet à tous et un chaqu'un sans distinction et en tous tems de se servir des pantets, de la Tonnelle, aussi bien que de planter des lacets dans les vignes, prairies, et Brussailes, le long des hayes et fontaines pour prendre les perdrix sous 60. livres d'amende,

riére Nos Ballifuages suivants, nommément Stavayé, Surpierre, St. Albin, Cheires, Font et Vuissens.

» Lacets soit Collets pour Liévres.

» Consideré aussi, que l'usage de tendre des Collets. ou trappes de Liévre est tres nuisible et tres préjudiciable; il est par ainsi deffendu à tous et un chaqu'un de s'en servir sous 50. Escûs blancs d'offence, mais celui, qui auroit contrevenû à c'et article, et qu'il n'eut pas de quoy payer l'offence, devra estre banni de Notre Ville et Pays pour trois ans. Quant à ceux qui contreviendront à l'un ou l'autre des articles ci-dessus et suivants, n'ayants de quoy payer l'amende subiront la prison, ou autre chatiement sélon leur faute et cognoissance de nôtre Conseil privé; voullants à ces causes, que les inspecteurs establis par la chambre de la chasse, aussi bien que Nos Ballifs et Vassaux ayent à raporter à nôtre susdit Conseil tous ceux, qui se trouveront dans ce cas.

> Fauve soit Haute Chasse.

Comme Nous avons aussi remarqué, que le fauve se diminue tres notablement. Avons à ces causes mis les forests suivantes à bamp pour 10. années, nom-mement Le Devin de Vuadens, les Bendes et Joux de Vaulruz, la Joux de Messieurs, les Erpettes, la Joux du Piaz, les Joux au tour de la grande et petite Affetas, les 40. Poses, les Joux vers le Villioud de-puis Niremont jusqu'a la Part Dieu et la Jorette de Bulle, ainsi qu'il ne sera permis d'y tuër aucune beste fauve ny d'y chasser sous l'amende de 120. li-vres à moins que ce soit pour nôtre propre usage, pour quel effect nôtre Advoyer President pourra dispenser.

» dé le 14. Avril 1687) dechoisir 4. à 5. de leur chambre, qui Nous seront presentés pour estre confirmés et dé la envoyés en notre Chancellerie pour y prester serment formel, pour invigiler riére leur distric des anciennes terres sur tous les contrevenants, leur accordant par contre le pouvoir de nommer et establir chaqu'un dans son quartier des sous inspecteurs, auxquels ils intimeront aussi le serment pour raporter les Transgresseurs sans esgard des per-sonnes : quant à la partition des amendes, qui en résulteront, elle sera reglée, comme s'en suit, nota-ment, que chaque Bourguemaitre entant que Presi-dent de cette chambre, perçevra un tier, les Inspecteurs avec le Secretaire de la chambre l'autre, et finalement le troisième et dernier tier se partagera entre la chambre et les Raporteurs; Bien entendû aussi, que touttes les amendes se retireront con-joinctement entre le Bourguemaitre et les Inspecteurs, sans que ledit Bourgmaitre puisse en son particulier composer pour l'offence avec les défaillants, aussi peû que de la retirer tout seul, et sans partici-pation des Inspecteurs; mais, pour que personne pretexte cause d'ignorance au sujet de nôtre presente deffense et ordonnance, Nous voullons qu'elle soit non seulement publiée, mais d'hüement affichée és lieux et endroits accoustumés pour la conduitte d'un chaqu'un. Fait le 20. Fevrier 1731.

La fin de la septième page manque, ce qui explique les lignes de points que nous sommes obligés d'intercaler.

Nous serions toujours très heureux de recevoir de semblables communications.

FAITS DIVERS

Faites monter le salon, s'il vous plaît!... Cette phrase a l'air bizarre et, cependant, rien n'est plus naturel, avec l'invention que vient de réaliser le propriétaire de l'avenue Hoche, à Paris. Dans la cour de son immeuble à quatre étages se trouve un grand salon, parfaitement meublé, qui est invisible à pre-mière vue, car son toit disparaît au niveau du sol. Chaque locataire aura le droit d'user de ce salon à son jour, soit dans l'après-midi, pour le five o'clock, soit dans la soirée, pour les réceptions musicales ou dansantes. Le concierge appuyera sur un bouton et le salon, soulevé par quatre ascenseurs, montera jus-

« Faites monter le salon, s'il vous plaît. »

Etoffes pour robes de confirmation, cachemirs, mérinos, fantaisies damassées, crêpes, ainsi qu'une riche collection d'environ 300 différents echantil-lons d'étoffes noires. Nouveautés : la robe pure laine, de fr. 5.25 à 28.75. Echantillons promptement franco par la première mai-son d'exportation suisse

Dépuratif Golliez

SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX

préparé par Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat. 18 ans de succès et

les cures les plus heurenses autorisent à recomma der cet énergique

dépuratif pour remplacer avantageusement l'huite de foie de morue

dans les cas suivants : Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau,

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti rachitique par excellence pour

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le Dépuratif

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

Engrais chimique.

DOSAGES GARANTIS

La maison CONGNET & Cie, à Paris, avise l'honorable public qu'elle a confié la vente de ses produits à M. J. Crotti, a Bulle, et à J. Capany, à Marsens.

Prix réduits. Tout achat de 500 kg. donne droit à l'analyse gratuite, à la station agrocomigne de la Parti suite parte.

Grand rabais par vagon complet.

- Poudre ferrugineuse

OTERIE

UN GROS LOT 200.000

Un gros lot de 100,000 fr.
Deux gros lots de 50,000 fr.
1 lot de 20,000 fr.
1 lots de 5,000 25 > 1,000
1 lots de 5,000 900 > 100
20 750 > 20
Tous les lots sont navables na grant

1° TIRAGE TRÈS PROCHAIN

Donnant 918 LOTS répartis comme suit:
Un gros lotde 550,000 fr. • Un groslotde 10,000 fr.
1 tot de 5000 fr. • Slots de 1,000 fr.
2010 tot de 100 0 .
5010 tot de 100 0 .
La Liste des nº taganants sera adress. Gratuir à tous porteure de billets.
Le Billet: UN Tranc, joindre 10e, pour le retonr
Adr. mandat-poste à M. RICHARD à Fribourg (Suisse)

BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE

Cette imprimerie, pourvue de plusieurs machines et d'un beau choix de carac-

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Exécution prompte et soignée. - Prix des plus modérés.

LA GRUYERE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'in-

et formulaires;

Registres à souches, actions, tableaux

Catalogues, statuts et règlements de

Formules pour inscription des voya-

Enveloppes avec raison sociale im-

geurs dans les hôtels, etc., etc.;

primée, an prix de fabrique.

sociétés, registres réglés pour froma-

tères, se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que :

Journaux et labeurs ;

Affiches, programmes, prospectus,

cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc., étiquettes; Impressions pour les administra-

tions, le commerce et les sociétés; Têtes de lettres, factures, lettres

d'avis, de faire-part et d'affaire, etc.,

Vente de fourrage.

L'avocat Magnin vendra, en mises publiques et par lots, 2 grangées de foin et regain d'environ 23,000 pieds chacune, à distraire ou à consommer sur place.

La mise se f-ra le lundi 6 mars prochain, dès 10 heures, à la grange du Verdel, entre Bulle et Riaz, et dès 2 heures, à la grange du bas de la ville.

Favorables conditions de payement. [118]

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écailles.

Mouture spéciale de mais,
Italie et Hongrie.
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge,
entiers et brisés.
Froment pays comprimé 120 qualité.

Orges et avoines comprimées.

Bourre d'épeautre. Grand choix d'avoines blanches. Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

Avis important.

La Société de laiterie de Bulle a décidé, vu les abus qui re commettent dans la vente du lait, qu'elle ne vendra son lait au prix de 11 centimes le litre qu'aux personnes qui se feront inscrire chez le laitier en lui indiquant la quantité journalière. On peut s'inscrire en tout temps. Toute personne non inscrite payera 15 centimes le litre.

Le public est prévenu que, malgré les faux bruits répandus, la Société ne vendra jamais son lait plus de 15 centimes le litre dans son

Avis aux apiculteurs.

Le soussigné avise les propriétaires d'abeil-les que, sur leur demande, il se rendra à do-micile pour remettre en bon état les ruchers, ainsi que donner toutes les instructious pour une bonne marche à suivre. Il se charge de d'une efficacité sûre et eprouvée par une pratique de 40 ans contre la chlorose, manque de sang, irrégularités des menstrues, fleurs blanches, maladies du bas-ventre, maladies des femmes, affoctions et faiblesses nerveuses, insomnies, douleurs de tête, troubles de la digestion, suites de grandes fatigues et d'excès, états de faiblesse, etc., même dans des cas invétérés. Tout au contraire d'autres produits ferrugineux, elle n'est absolument pas nuisible à la digestion et peut être supporté l'ecilement, même par les enfants. La véritable poudre ferrugineuse du D' méd. J.-U. Hohl n'est en vente qu'aux dépôts désignés ci-dessous au prix de 1 fr. 55 cent. la belle. Afin d'éviter des erreurs et des imitations, qu'on prenne note de l'adresse exacte por J. U. Hohl's Sohn, Basel, al et refuse toutes les boîtes qui ne sont pas munies de cette signature et où il n'y a que D' J.-U. Hohl. Dans un endroit où il n'y a pas un dépôt, qu'on veurile s'adresser am dépôt général : P. Hartmann, pharmacie, à Steckborn. Dépôts : Estarayer, pharmacie Porceller; Châtel St-Denis, pharm. E. Jambé. [672] fournir tout le nécessaire.

Se recommande Louis Magnin, sous Crêt, Vuadens.

600000000000000 Cours élémentaire d'allemand

Au cours élémentaire d'allemand que don-nera tons les jeudis après midi le professeur HUGUENIN. les petits garçons seront égale-ment admis. S inscrire le plus vite possible, ce cours devant commencer incessamment. 60000000000000000

VACHERIN
pour fondue et à la main,
Fromage gras, mi-gras
et maigre. [112
A l'Agence agricole Auguste Barras,
place du Marché au petit bétail. Bulle.

Laiterie. Le soussigné informe l'honorable public que sa laiterie so trouve actuellement dans la maison Moura, derrière l'imprimerie de la

Il se recommande en même temps pour les

articles suivants:

Crème, beurre, sérac, différentes qualités de vacherins, ainsi que fromages en gros et en détail, depuis 30 à 70 cent. le demi-kilogramme.

Rolle, laitier.

RELIURE EN TOUT GENRE Encadrement de tableaux.

Emile Judet sur les Places, BULLE

M^{me} Rosalie Python
vient de s'établir comme saye-femme à
Bulle, auberge de la Croix-Bianche.
Diplôme de la faculté de Genève et antorisée par la Direction de police du canton.
Elle saisit cette occasion pour faire ses offres de service.

1830 fres de service.

CHOUCROUTE

de STRASBOURG et de BERNE GROS ET DÉTAIL

chez L. & C. Barras, vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. [697

SOCIÉTÉ DE CHANT

Männerchor Bulle. Soirée familière

Au Lion-d'Or, premier étage,
Dimanche 26 février, à 8 h. précises du soir.
Invitation cordiale. [120]

LA GRU VERE étant un des journaux les plus et le canton, elle se recommande aux administrations sertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

Il vient d'arriver du Concentré, des Potages, de l'Extrait de viande en rations et des Saucisses aux pois

feux au visage, etc.

nomique de la Rutti, près Berne.

facilement sans nausées ni dégoût.

toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Golliez à la marque des Deux Palmiers.

Dépôts dans toutes les pharmacies.

MAGG

chez Louis Treyvaud, à Bulle. Les flacons vides sont remplis à très bon marché!

A VENDRE

Un char à ressort, chez Ch. Knubel. sellier, Bulle. [108

A vendre:

Une maraiche située au dessus de la ommune de Corbières. S'adresser à Louis Scyboz, à Morlon. [109

A remettre

Un café-restaurant bien achalandé. S'adresser à Charles Widmann, rue du Simplon 19, à Vevey.

A louer:

Une **chambre** meublée ou non meublée, avec une cuisine. — S'adresser à Mme Vve Gremaud, notaire, à Bulle.

Avis médical.

Le soussigné avise le public qu'il s'est éta-b'i à La Roche, aucienne cure. 102](A223F) J. H.A FOZ, méd.-chirurg.

Perdu:

Du café du Nord à l'usine à gaz, un cherpil. Prière de le rapporter contre récompense à Oswald Gex, audit café, à Bulle. [117

Il est mille cas où une personne bien portante tout autant qu'un malade n'a instantanément besoin que d'une tasse de bon bouillon.— Ce but est merveilleusement atteint par le



Docteur L. Verrey.

Médecin - oculiste, à Lausanne, anc. méd. adj. de l'hôp. ophtalmique. priv.-doc à l'université, reçoit tous les jours (sauf mercredi), de 2 à 4 h.. 2 avenue Agassiz. (H10074L) set

A VENDRE

A distraire, environ 3000 pieds de **foin** et regain, en bloc ou séparément. [116 S'adresser à Alphouse Demierre, Bulle.

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE [191 sera à Château-d'OEx les 24 et 25 févr

|| 3434343434|| 3434343434||

SUCCES MERVEILLEUX! Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis

de BERGMANN & Cie,
fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,
est le savon le plus efficace et le plus propre
contre les éruptions importunes, les taches de
rousseur, les boulons, les dartres, comme aussi
contre une peau dure, sèche et jaune, etc.
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à
Bulle, à 75 centimes la pièce. Imprimerie de la Gruyère

|| 3c3c3c3c3c3c3c|| 3c3c3c3c||

Le seul vrai

savon au goudron et soufre

fabriqué par

BERGMANN & C.e. fournisseurs de cour

à Dresde et Zurich,

surpasse toutes les autres spécialités de ce

genre par la prompte guérison des maladies cutanées. En se lavant deux ou trois fois par jour avec ce savon, il rend la peau fraîche et saine et constitue même un excellent préser vatif contre les contagions et les refroidisse ments.

ments.
≺□ Se méfier des contrefaçons. □> En vente à l'imprimerie de la Gruyère, Bulle, à 75 centimes la pièce.

Bulle. - Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

PRIX DE L'ABONNE Pour la Suisse: 1 an,

Prix du numéro : Ons'abonne à tous le de poste.

Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 payable d'avan

BULL

Hier, à deux heu tribunal du châtea officielle — puisque convocation émans sous la présidence a discuté l'avant-p et les institutions h

Différentes mod envoyé à une parti tées; des réflexion tions au texte, tr Bignaler les interp au point de vue du la recherche de notre canton en pa si importante puis bien entendus de d'hui, est de tradu semblée et, si l'on impression person Une question au

l'assistance des pa lières nécessite, s points de vue mul très approfondie.

Nous voulons bi l'avant-projet n'air rêt général; mais, tions qui se relien fédéral avec le d communes, des rel entre les autorités faut — les statis Prouver d'une façe rechercher ava les infériorités moi recrues présentent tes, la question de importance capital

Ah! s'il ne s'ag les cordons de sa

FEUILLET

Pivoine était fort
Payer d'andace.
— Monsieur, répoir
roles; yous vous trout
y'a erreur de person
— Ainsi, Rose Gu
— Mais oui, monsi
— Prenez garde!
— Il faut pourtait
trompez, que je ne st
— C'est bien, nor
Rose Guérin, au non
— Vous m'arrêtez
— Oui, et vous all
— Encore une fois,
je n'ai rien fait, je st
A ce moment, l'a
salon et s'était appr
douzaine de cartes
Candy.
— Monsieur le co
que ces cartes de v
Lucotte, ne plaiden
Guérin.